JOINTAGE

Mise à jour des connaissances

OBJECTIFS	PUBLIC	PRE-REQUIS
Rappels et mises à jour des connaissances et savoir-faire pour les opérations de jointage conformément aux prescriptions de la certification G.T.I.S. (Groupement Technique Inter Société)	Cette formation s'adresse à un public de professionnels intervenant sur site industriel dans le cadre d'opérations de Jointage sur tuyauteries.	Avoir suivi une formation initiale jointage (attestation de stage ou certificat).

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Groupe de **4** personnes maximum.

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

THEORIE	PRATIQUE
➢ Rappels des règles essentielles et des risques liés aux opérations de jointage ➢ Contraintes techniques et manuelles d'une opération de jointage. ➢ Sensibilisation au port des EPI selon environnement ➢ Sensibilisation aux risques des produits chimiques Informations sur l'évolution des exigences techniques et d'interventions des sites de la chimie, de la pétrochimie, de la sidérurgie, de l'agro-alimentaire et de toute industrie véhiculant des fluides, composant ou gaz.	➢ <u>Pratique</u> : Mise en pratique de la procédure jointage sur bancs de montage. **Le port des E.P.I est obligatoire**

DUREE	EVALUATION DES CONNAISSANCES	EVALUATION DES CONNAISSANCES
4 h soit ½ journée	➢ En centre. ➢ Possibilité en entreprise.	Contrôle théorique et pratique pour les opérations de jointage

PEDAGOGIE

La formation se déroule dans le cadre d'apports didactiques avec supports visuels, axés sur des démonstrations et des manipulations pratiques sur bancs de jointage avec port de l'ARI. Support stagiaire.

Intervenants : Spécialisés et accrédités pour les certifications jointage délivrées par le Groupement Technique Inter Sociétés.

Pour les stages en entreprise : prévoir une salle de formation : tableau blanc, vidéoprojecteur, écran, une salle pour la mise en place des bancs de jointage.

VALIDATION DES ACQUIS	EQUIPEMENTS A PREVOIR
➢ A l'issue du stage, une attestation de stage est délivrée par U.C.F.E.	➢ Port des E.P.I. pour la partie pratique (gants, chaussures de sécurité, lunettes, tenue de travail…).

Recyclage tous les 5 ans.